

Allocution d'ouverture

de René Beneteau*

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser l'absence de Maxime Bono, député-maire de La Rochelle et président de la communauté de villes de La Rochelle, qui est retenu ce matin par d'autres obligations.

Cela me donne ainsi le plaisir, en ma qualité de premier adjoint et de deuxième vice-président de la communauté de villes, de vous souhaiter tout d'abord la bienvenue dans la ville de La Rochelle, dont je l'espère vous garderez le meilleur souvenir. En effet, nous sommes très heureux de vous accueillir ici pour le Congrès national 1999 de l'Association des bibliothécaires français. Les plus anciens et les plus fidèles d'entre vous se souviennent sans doute du Congrès ABF de 1979, qui s'était également déroulé à La Rochelle il y a vingt ans déjà, et cela leur permettra sans doute de mesurer combien notre ville et notre agglomération se sont transformées entre-temps.

Dans ce secteur de la ville compris entre la gare SNCF et le port de plaisance des Minimes, dans le quartier de la Ville-en-Bois, une ville entièrement nouvelle est en train de s'édifier, et la construction de la médiathèque de la communauté de villes aura joué un rôle décisif dans la transformation de ce quartier et de la ville elle-même ; un rôle moteur, un rôle déterminant.

** Premier adjoint au maire de La Rochelle, vice-président de la communauté de villes de l'agglomération de La Rochelle*

Non seulement la médiathèque est dans la ville, comme vous le dites vous-même, mais la ville se construit autour de la médiathèque. La ville est dans la médiathèque, puisque c'est aussi de la médiathèque que la population et les visiteurs ont le plus beau point de vue sur la ville, le port et les tours de La Rochelle.

Le choix du site de la médiathèque a ainsi déterminé le choix du site de la bibliothèque universitaire qui lui est juxtaposée, de la faculté des lettres, arts, sciences humaines, de la Maison de l'étudiant et des nombreuses réalisations immobilières à vocation d'habitations, de commerces ou d'activités tertiaires.

À cette occasion, je tiens à rendre hommage tout particulièrement à Michel Crépeau, qui a su emporter l'adhésion de l'ensemble des élus de la ville et de la communauté de villes sur cet immense pari que consiste à chaque fois la construction d'une médiathèque. Son intérêt pour l'action culturelle, sa volonté politique, sa détermination de mener à bien le projet furent des atouts décisifs dans la conduite de l'opération. Pendant près de six mois, avant l'inauguration, Michel Crépeau a conduit lui-même une réunion de travail hebdomadaire sur la médiathèque, le vendredi matin, avec l'équipe des élus et des fonctionnaires chargés de mener à bien l'ouverture au public de cet équipement.

Michel Crépeau a eu l'immense bonheur le 9 mars de l'année dernière de présider à l'ouverture de la médiathèque. Il se promettait, au terme qu'il avait choisi pour son dernier mandat de maire, d'en devenir un très fidèle lecteur. Il

avait d'ailleurs choisi d'habiter devant la médiathèque.

Je pense que Michel Crépeau aurait été très heureux d'être ici avec vous, mais le sort en a décidé autrement. Cela dit, d'une certaine façon, il est bien ici présent parmi nous tant sa mémoire marquera La Rochelle à jamais.

Il convient également de rendre hommage à Bruno Carbone, conservateur général des bibliothèques, qui a conduit ce projet en plein accord avec la collectivité, ainsi qu'à l'ensemble des personnels qui ont mené à bien cette réalisation. Le rôle des professionnels est en effet essentiel dans la gestion des bibliothèques en particulier, comme des services publics en général. La clairvoyance, l'esprit d'initiative et d'innovation, la ténacité de Bruno Carbone ont été des qualités extrêmement précieuses qui nous ont permis de réaliser une médiathèque correspondant réellement aux attentes de la population pour le prochain siècle.

Enfin, il convient de rendre hommage à Éric Cordier, l'architecte rochelais, qui a remarquablement compris l'esprit du programme défini par les professionnels pour la médiathèque et qui l'a superbement mise en espace et en volume (ceci dit sans jeu de mots !) dans toute sa transparence et sa simplicité. Éric Cordier, avec l'ensemble des architectes qui lui étaient associés, a su maîtriser la complexité extrême d'un tel bâtiment, dont les fonctions sont très diversifiées, en lui donnant un caractère de simplicité élémentaire et d'évidence qui est le propre de l'art.

La médiathèque permet ainsi à chacun de ses visiteurs d'organiser son propre parcours au sein des

différentes formes de savoir et de culture. La médiathèque, à l'image de l'esprit d'encyclopédisme, présente en un même lieu et de façon synthétique tous les domaines de la culture, de la connaissance, et s'efforce, sur des sujets différents, d'apporter plusieurs points de vue, des éclairages tout à la fois contradictoires et complémentaires.

Ainsi, la médiathèque participe pleinement à des valeurs d'humanisme et de démocratie qui nous sont chères. C'est bien pour cela que tout ce qui serait contraire à ces valeurs, je parle en particulier du racisme ou du négationnisme, n'y a pas vraiment sa place. À ce propos, je sais combien votre association partage les mêmes valeurs que celles que nous défendons et comment elle s'attache à combattre les mêmes errements que nous dénonçons ensemble là où ils se manifestent, malheureusement tout près de chez nous, en France même.

Votre colloque sur le thème « Bibliothèques et économie, entre service public et économie marchande » nous intéresse vivement en notre qualité d'élus au service des citoyens, et je tiens à vous féliciter du choix de cette thématique.

Les bibliothèques ne sont plus dans une tour d'ivoire. L'ont-elles d'ailleurs jamais été ? Elles sont très étroitement dépendantes de la production éditoriale, imprimée, musicale, audiovisuelle ou multimédia, réelle ou virtuelle. Des enjeux financiers, sociaux, culturels et idéologiques sont en train de se préciser petit à petit dans un secteur qui est appelé à jouer un rôle toujours croissant dans la société.

Il nous faudra être extrêmement attentifs et extrêmement vigilants quant aux contenus véhiculés par la culture marchande, qui peut être source de conformisme et d'uniformité, alors que nous sommes tout particulièrement attachés dans le domaine de l'esprit aux valeurs de diversité, d'invention et d'innovation.

Ces contenus culturels ne sont pas non plus indépendants des structures de production et de diffusion qui les véhiculent. De ce point de vue, nous sommes très fermement attachés à défendre l'activité des petites structures éditoriales et des librairies de proximité au cœur de nos villes et à l'écart des grandes chaînes de distribution.

C'est aussi pour cela que nous sommes très fermement attachés au principe de l'accès du plus grand nombre à la culture. L'accès à notre médiathèque et l'emprunt de documents est gratuit pour les moins de 18 ans, ainsi que pour toutes les personnes qui sont sous le régime des minima sociaux.

Et si nous sommes tout à fait d'accord pour affirmer le droit des auteurs d'être justement rémunérés pour leur travail de création (si création il y a), nous nous prononçons très fermement, avec la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), contre le principe de tout droit de prêt éventuel qui deviendrait une taxe sur la lecture au détriment des lecteurs et des bibliothèques.

Mais je m'aperçois que j'ai déjà longuement parlé et vous voudrez bien m'en excuser.

Le programme de la journée est extrêmement riche, et je préfère vous laisser le soin de le traiter en présentant pour conclure à l'Association des bibliothécaires français tous mes vœux de succès pour son Congrès national 1999.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de l'attention qui a été la vôtre et je laisse la parole à Mme Claudine Belayche, présidente de l'Association des bibliothécaires français.